



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N°2026_09_0003

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 11

Votants : 15

*Date de la convocation :
11/09/2026*

*Date d'affichage :
11/09/2026*

**OBJET : Cotisation au
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement**

L'an deux mille vingt-six le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY, NOULHIANE
Messieurs, PRÉTEUX, RAGOBERT, THEULOT, URBAIN, VANDENABEELE.

Excusés : Madame BOUGIS, Messieurs BAILLY, PERRIER, VILLERET

Absents :

Secrétaire : Madame Nathalie FONTENY

Madame Murielle BOUGIS a donné pouvoir à Madame Roseline MARY
Monsieur Alain BAILLY a donné pouvoir à Monsieur Phillipe PRÉTEUX
Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Madame Nathalie FONTENY
Monsieur Kévin VILLERET a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de cotiser au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement pour l'année 2026.
Le montant de la cotisation s'élève à 110.00 €.

Fait à Nançay, le 19 septembre 2026

La secrétaire,

Le Maire,

Nathalie FONTENY

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 21 septembre 2026